TZL/OKR

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET (COMFIB)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°021 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ET LE GOUVERNEMENT DE LA FEDERATION DE RUSSIE DANS LE DOMAINE DE L'UTILISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE A DES FINS PACIFIQUES, SIGNE LE 19 JUIN 2025 A SAINT PETERSBOURG.

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget (COMFIB), par le député **Félicienne Marie Pélagie TIENDREBEOGO/KONSEIBO**, rapporteur.

Novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi 17 novembre de 16 heures 30 minutes à 16 heures 50 minutes, la Commission des finances et du budget (COMFIB) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement de la Fédération de Russie dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, signé le 19 juin 2025 à Saint Pétersbourg. Auparavant, la COMFIB, saisie pour avis, a désigné le député Félicienne Marie Pélagie TIENDREBEOGO/KONSEIBO comme rapporteur du dossier. Celle-ci a pris part aux différentes séances de travail de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), saisie au fond. Ces séances ont consisté en l'appropriation du dossier, en l'audition du Gouvernement et en l'adoption du rapport, le mercredi 12, le vendredi 14 et le lundi 17 novembre2025. Les travaux se sont déroulés sous la présidence du député Jean Marie KOMBASSERE, Président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la CAEDS, la COMFIB a organisé, le mercredi 14 novembre 2025 de 15 heures 35 minutes à 16 heures 25 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CAEDS.

L'ordre du jour adopté par la COMFIB a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CAEDS,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAEDS

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE et Madame Bêbgnasgnan Stella Eldine KABRE/KABORE, respectivement Ministre

des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur et Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, chargé de la coopération régionale. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs, des représentants du Ministère en charge de l'énergie et du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Etait également présent, le Président de l'Agence burkinabè de l'énergie atomique.

Monsieur le Ministre a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- contenu de l'Accord ;
- appel à la ratification.

Les éléments relatifs à ces différents points sont consignés dans le rapport de la CAEDS.

I.2. Débat général

A l'issue de l'exposé de monsieur le Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles le Gouvernement a apporté des éléments de réponse.

Ces préoccupations ont porté essentiellement sur :

- le type de technologie de réacteur prévu pour la mise en place de la centrale nucléaire et sa fiabilité ;
- le mode de gestion de la sécurité de l'infrastructure nucléaire ;
- les mesures prises par le Gouvernement pour combler les besoins en grandes quantités d'eau nécessaires au fonctionnement de la centrale nucléaire ;
- les moyens mis en place par le Gouvernement pour assurer la disponibilité du combustible pour le fonctionnement de la centrale ;
- l'effectif actuel des spécialistes en nucléaire au Burkina Faso et les perspectives concrètes de formation dans le domaine ;

- l'association de spécialistes burkinabè du nucléaire au processus de négociation de l'Accord ;
- la stratégie proposée par le Gouvernement pour la gestion des déchets provenant de la centrale ;
- le processus de négociation ayant abouti au présent Accord ;
- l'évaluation des impacts globaux de l'énergie nucléaire sur notre environnement ;
- les délais pour la réalisation d'une centrale nucléaire dans notre pays ;
- l'état des lieux de la capacité de production du Burkina Faso en matière d'énergie ;
- les mesures prises par le Gouvernement pour parer aux éventuels risques dans la gestion de l'énergie nucléaire notamment la préservation des futures populations riveraines de la centrale nucléaire ;
- l'identification du ou des sites pour la construction de la centrale nucléaire .

II. APPRÉCIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Suite au compte rendu des travaux de la CAEDS fait par le député rapporteur, des échanges en lien avec les motivations du projet de loi de ratification ainsi que de certaines de ses dispositions ont eu lieu entre les membres de la Commission des finances et du budget.

De ces échanges, la Commission note que la ratification de cet accord de coopération favorisera :

- le développement de la coopération énergétique entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Gouvernement de la Fédération de Russie;
- le déclenchement de l'étude de faisabilité de la construction de la première centrale électronucléaire au Burkina Faso afin de garantir une indépendance énergétique à notre pays, un accroissement du taux d'électrification du territoire national et la réduction du coût de l'énergie;
- le développement économique et social de notre pays.

Au regard de ce qui précède, la COMFIB émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi de ratification.

Ouagadougou, le 17 novembre 2025

Le Président

Moussa NOMBO

Le rapporteur

Félicienne Marie Pélagie TIENDREBEOGO / KONSEIBO

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE

SEANCE D'APPROPRIATION DU PROJET DE LOI DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1	**NOMBO Moussa**	**Président**
2	**TAPSOBA Issaka**	**Vice-président**
	YARO Mamadou	**Rapporteur général**
4	**HAMA Ly**	**1er Secrétaire**
5	**SIDIBE Mariam**	**2e Secrétaire**
6	SANOGO Drissa	Membre
7	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	Membre
8	NASSOURI Daaga	Membre
9	ZANGRE François	Membre
10	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
11	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
12	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre
13	OUEDRAOGO Mahamady	Membre
14	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	Membre
15	BONZI Nonyeza	Membre
16	TUINA Kanibè	Membre
17	SAWADOGO Abdoulaye	Membre
18	NIGNAN Dida	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	KONE Diakalia	Membre
2.	DIALLO Daouda	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	YARO Evertin	Conseiller
2.	ILBOUDO/ZIDA Sandrine	Conseiller
3.	ZONG-NABA M. Amos	Conseiller
4.	KABORE K. Mariel	Conseiller
5.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur des services législatifs
6.	NEMARO/KABORE Zeenat	Secrétaire de direction
7.	OUEDRAOGO/KAFFE Razidanatou	Secrétaire de direction
8.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT	Mission
2.	SEBEGO Roland N.	Conseiller	Mission

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT

LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1	**NOMBO Moussa**	**Président**
2	**YARO Mamadou**	**Rapporteur général**
3	**HAMA Ly**	**1er Secrétaire**
4	**SIDIBE Mariam**	**2e Secrétaire**
5	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	Membre
6	NASSOURI Daaga	Membre
7	ZANGRE François	Membre
8	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
9	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
10	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre
11	OUEDRAOGO Mahamady	Membre
12	BONZI Nonyeza	Membre
13	TUINA Kanibè	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	KONE Diakalia	Membre
2.	DIALLO Daouda	Membre
3.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	Membre
4.	SAWADOGO Abdoulaye	Membre
5.	NIGNAN Dida	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	TAPSOBA Issaka	Vice-président
2.	SANOGO Drissa	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT
2.	YARO Evertin	Conseiller
3.	ILBOUDO/ZIDA Sandrine	Conseiller
4.	ZONG-NABA M. Amos	Conseiller
5.	SEBEGO Roland N.	Conseiller/COMFIB (en mission)
6.	KABORE K. Mariel	Conseiller/COMFIB
7.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur des services législatifs/COMFIB
8.	NEMARO/KABORE Zeenat	Secrétaire de direction
9.	OUEDRAOGO/KAFFE Razidanatou	Secrétaire de direction
10.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	SEBEGO Roland N.	Conseiller	Mission